



## **Conseil du développement industriel**

### **Quarante-huitième session**

Vienne, 23-25 novembre 2020

Point 4 de l'ordre du jour

### **Rapport du Comité des programmes et des budgets**

## **Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trente-sixième session (29 et 30 septembre 2020)**

### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction . . . . .	1-9	2
I. Questions d'organisation et de procédure . . . . .	10-11	3
II. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2019 (point 4) . . . . .	12-13	3
III. Rapport annuel du Directeur général pour 2019 (point 3) . . . . .	14-15	3
IV. Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 [point 3 a)] . . . . .	16-17	3
V. Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19 (point 11) . . . . .	18-19	3
VI. Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts (point 5) . . . . .	20-21	4
VII. Réforme du système des Nations Unies pour le développement (point 10) . . . . .	22-23	4
VIII. Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets (point 6) . . . . .	24-25	4
IX. Mobilisation de ressources financières (point 7) . . . . .	26-27	4
X. Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé (point 8) . . . . .	28-29	5
XI. Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) (point 9) . . . . .	30-31	6
XII. Date de la trente-septième session (point 12) . . . . .	32-33	6
XIII. Adoption du rapport (point 13) et clôture de la trente-sixième session . . . . .	34-35	6
 Annexe		
Liste des documents présentés à la trente-sixième session . . . . .		7



## Introduction

1. Le Comité des programmes et des budgets a tenu sa trente-sixième session au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, les 29 et 30 septembre 2020. La session s'est tenue sous une forme hybride associant participation présente et en ligne, la participation en ligne reposant sur la plateforme de conférence Interprefy. Les 27 membres du Comité ont participé à la session : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Autriche, Brésil, Chine, Cuba, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kenya, Kirghizistan, Malte, Maroc, Mexique, Philippines, Pologne, Soudan, Suisse, Tunisie, Turquie et Venezuela (République bolivarienne du).
2. Ont également assisté à la session les 61 Membres de l'ONUDI dont les noms suivent : Afghanistan, Albanie, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bolivie (État plurinational de), Burkina Faso, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, État de Palestine, Éthiopie, Inde, Iraq, Irlande, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Madagascar, Malaisie, Monaco, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Sénégal, Somalie, Suède, Tadjikistan, Tchèque, Thaïlande, Uruguay, Viet Nam et Yémen.
3. Les organismes des Nations Unies mentionnés ci-après étaient représentés : Agence internationale de l'énergie atomique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Programme des Nations Unies pour les établissements humains.
4. Les organisations suivantes étaient représentées : Banque européenne d'investissement, Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, Conseil de coopération du Golfe, Fonds de l'OPEP pour le développement international, Ligue des États arabes, Organisation internationale de police criminelle, Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique, Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, Union arabe des fabricants de ciment et de matériaux de construction et Union européenne.
5. Conformément à l'article 17 de son règlement intérieur, le Comité a élu par acclamation S. E. M. J. A. Marcondes De Carvalho (Brésil) au poste de président ; S. E. M. E. Farhane (Maroc), S. E. M<sup>me</sup> D. Krois (Pologne) et S. E. M. W.A. Bruehart (Suisse) aux postes de vice-président ; et M<sup>me</sup> B. Nurlan (Kirghizistan) au poste de rapporteur.
6. L'ordre du jour de la trente-sixième session, tel qu'adopté par le Comité, a été publié sous la cote PBC.36/1/Rev.1. Après son adoption, le Directeur général a fait une déclaration liminaire dont le Comité a dûment tenu compte pour examiner les différents points de l'ordre du jour.
7. Le rapport du Comité des programmes et des budgets est soumis au Conseil du développement industriel conformément à l'article 10.4 d) de l'Acte constitutif.
8. Le rapport contient les conclusions auxquelles est parvenu le Comité. La liste des documents dont le Comité a été saisi à sa session en cours figure en annexe au présent rapport.
9. Les conclusions du Comité présentées ci-après contiennent des recommandations qui appellent une décision du Conseil à sa quarante-huitième session ou qui se rapportent aux questions inscrites à l'ordre du jour de la session du Comité :

<i>Conclusion</i>	<i>Objet</i>	<i>Page</i>
2020/2	Situation financière de l'ONUDI	
2020/3	Mobilisation de ressources financières	
2020/4	Date de la trente-septième session	

## I. Questions d'organisation et de procédure

10. Le 29 septembre, après avoir examiné une proposition de la présidence en faveur d'une utilisation optimisée des ressources affectées aux services de conférence, le Comité a adopté la conclusion suivante :

### **Conclusion 2020/1 Utilisation des ressources affectées aux services de conférence**

Le Comité, soucieux d'utiliser au mieux les ressources affectées aux services de conférence, a décidé de suspendre, avec effet immédiat, l'application de l'article 24 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce, pour les séances de sa trente-sixième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond n'ait été prise à ces séances.

11. Le Comité a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles afin de faciliter la rédaction des conclusions, et il a chargé la Vice-Présidente, S. E. M<sup>me</sup> D. Krois (Pologne), de les présider.

## II. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2019 (point 4)

12. Le 29 septembre, le Comité a examiné le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'ONUDI pour l'année financière allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 (PBC.36/3 et CRP.2) et une note du Comité consultatif pour les questions d'audit présentant des observations sur ce rapport (PBC.36/CRP.3).

13. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 4.

## III. Rapport annuel du Directeur général pour 2019 (point 3)

14. Le 29 septembre, le Comité a examiné le *Rapport annuel de l'ONUDI 2019* (PBC.36/2).

15. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 3.

## IV. Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 [point 3 a)]

16. Le 29 septembre, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la gestion axée sur les résultats faisant le point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 (PBC.36/5 et CRP.7).

17. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 3 a).

## V. Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19 (point 11)

18. Le 29 septembre, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur les mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19 (PBC.36/11).

19. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 11.

## **VI. Situation financière de l'ONUDI et question du solde inutilisé des crédits ouverts (point 5)**

20. Les 29 et 30 septembre, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (PBC.36/4) et une note du Secrétariat sur l'état des contributions (PBC.36/CRP.4).

21. Le 30 septembre, après avoir examiné un projet de conclusion sur la situation financière de l'ONUDI, déposé par la présidence (PBC.36/L.2), le Comité a adopté la conclusion suivante :

### **Conclusion 2020/2**

Le Comité des programmes et des budgets a recommandé au Conseil du développement industriel d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

- a) Prend note des informations figurant dans le document PBC.36/4 ;
- b) Prie instamment les États Membres actuels et anciens qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris les avances au Fonds de roulement et les arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard ;
- c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses échanges avec les États Membres actuels et anciens, afin d'assurer le recouvrement des arriérés, et de rendre compte des fruits de ses efforts. »

## **VII. Réforme du système des Nations Unies pour le développement (point 10)**

22. Le 30 septembre, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement (PBC.36/10 et CRP.8).

23. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 10.

## **VIII. Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets (point 6)**

24. Le 30 septembre, le Comité a examiné le rapport établi par les coprésidents du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets (PBC.36/6 et CRP.5).

25. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies dans le document PBC.36/6.

## **IX. Mobilisation de ressources financières (point 7)**

26. Le 30 septembre, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la mobilisation de ressources financières (PBC.36/7) et une note du Secrétariat sur les projets approuvés en 2019 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires (PBC.36/CRP.6).

27. Le 30 septembre, après avoir examiné un projet de conclusion sur la mobilisation de ressources financières, déposé par la présidence (PBC.36/L.3), le Comité a adopté la conclusion suivante :

### Conclusion 2020/3

Le Comité des programmes et des budgets a recommandé au Conseil du développement industriel d'adopter le projet de décision suivant :

« Le Conseil du développement industriel :

a) Prend note des informations figurant dans le document [IDB.48/7-PBC.36/7](#) ;

b) Décide de déléguer au Directeur général le pouvoir d'approuver les projets – auparavant sélectionnés par l'ONUDI et le donateur – devant être financés par le Fonds de développement industriel en 2020 et 2021, conformément aux priorités définies dans le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 ([IDB.45/8](#) et [GC.17/6](#)) ;

c) Encourage les États Membres et les autres bailleurs de fonds à augmenter le montant des contributions volontaires qu'ils versent à l'ONUDI, notamment pour le Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats récemment créé, ainsi que pour le Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base et le Fonds d'équipement ;

d) Encourage également tous les bailleurs de fonds à envisager de verser des fonds non réservés à des fins spécifiques, en particulier pour permettre à l'ONUDI de répondre rapidement aux demandes d'assistance et de concevoir et mettre en œuvre ses activités de programme de manière rapide et coordonnée ;

e) Prie les États Membres d'envisager de mettre à la disposition de l'ONUDI des ressources qui lui permettent de participer à des programmes requérant un cofinancement, en versant des contributions à des fonds d'affectation spéciale ou en octroyant des financements à des fins spéciales au niveau national ou international ;

f) Encourage les gouvernements des pays bénéficiaires à collaborer activement avec l'ONUDI pour mobiliser des fonds afin de financer les activités prioritaires définies conjointement, et, en particulier, à prendre l'initiative de recenser les fonds disponibles au niveau national, y compris au titre d'accords de partage des coûts, et ceux qui proviennent de bailleurs d'aide bilatérale, de fonds d'affectation spéciale multidonateurs, de la Banque mondiale et d'autres institutions de financement du développement, et d'y faciliter l'accès ;

g) Recommande vivement aux États Membres de coopérer avec l'Organisation et de la soutenir dans les efforts qu'elle déploie pour créer et promouvoir ses programmes et initiatives dans le contexte du développement international, en particulier dans les conférences internationales et d'autres formes de dialogue, afin de faire en sorte que ces initiatives soient bien connues, que leur importance pour les objectifs du développement international soit reconnue et que des ressources soient mises à disposition. »

## X. Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé (point 8)

28. Le 30 septembre, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur le projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé ([PBC.36/8](#)).

29. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 8.

## **XI. Troisième Décennie du développement industriel de l’Afrique (DDIA III) (point 9)**

30. Le 30 septembre, le Comité a examiné un rapport du Directeur général sur la troisième Décennie du développement industriel de l’Afrique (DDIA III) ([PBC.36/9](#)).

31. Le 30 septembre, sur proposition de la présidence, le Comité a pris note des informations fournies par le Directeur général sur le point 9.

## **XII. Date de la trente-septième session (point 12)**

32. Le 30 septembre, le Comité a pris note des informations fournies dans l’ordre du jour annoté ([PBC.36/1/Add.1/Rev.1](#)) sur les dates réservées aux réunions des organes directeurs de l’ONUDI en 2020 et 2021.

33. Le 30 septembre, après avoir examiné un projet de conclusion sur la date de la trente-septième session, déposé par la présidence (PBC.36/L.4), le Comité a adopté la conclusion suivante :

### **Conclusion 2020/4**

Le Comité des programmes et des budgets a décidé de tenir sa trente-septième session du 26 au 28 mai 2021.

## **XIII. Adoption du rapport (point 13) et clôture de la trente-sixième session**

34. Le 30 septembre, le Comité a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa trente-sixième session (PBC.36/L.1), étant entendu que le/la Rapporteur/euse serait chargé/e d’en établir la version définitive.

35. Le Comité a clos sa trente-sixième session à 12 h 40, le 30 septembre 2020.

## Annexe

## Liste des documents présentés à la trente-sixième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
PBC.36/1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
PBC.36/1/Add.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
PBC.36/2	3	Rapport annuel de l'ONUDI 2019
PBC.36/3	4	Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'ONUDI pour l'année financière allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019
PBC.36/4	5	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
PBC.36/5	3 a)	Gestion axée sur les résultats : point sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021. Rapport du Directeur général
PBC.36/6	6	Rapport du groupe de travail informel sur les questions relevant du Comité des programmes et des budgets. Rapport des Coprésidents
PBC.36/7	7	Mobilisation de ressources financières. Rapport du Directeur général
PBC.36/8	8	Projet de plan d'investissement à moyen terme 2020-2023. Rapport du Directeur général
PBC.36/9	9	Rapport sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III). Rapport du Directeur général
PBC.36/10	10	Réforme du système des Nations Unies pour le développement. Rapport du Directeur général
PBC.36/11	11	Mesures prises par l'ONUDI face à la pandémie de COVID-19. Rapport du Directeur général
<b>Documents de séance</b>		
PBC.36/CRP.1	2	List of documents
PBC.36/CRP.2	4	Annexes to the report of the External Auditor on UNIDO for the financial year 1 January to 31 December 2019 (unaudited). Prepared by the Secretariat
PBC.36/CRP.3	4	Comments on the report of the External Auditor. Note by the Audit Advisory Committee
PBC.36/CRP.4	5	Status of assessed contributions. Note by the Secretariat
PBC.36/CRP.5	6	Update on the report of the informal working group on Programme and Budget Committee-related issues. Report by the Co-Chairs
PBC.36/CRP.6	7	Projects approved under the Industrial Development Fund, thematic and individual trust funds and other voluntary contributions in 2019. Prepared by the Secretariat
PBC.36/CRP.7	3 a)	Updates to: "Managing for Results: Update on the implementation of the medium-term programme framework, 2018-2021. Report by the Director General"
PBC.36/CRP.8	10	Update: United Nations Development System reform. Note by the Secretariat